

AVIATION

Plainte contre Swiss



Swiss va licencier un demi-millier de personnes.

Markus Fischer
markus.fischer@sev-online.ch

Swiss n'a pas laissé aux syndicats de son personnel au sol le temps nécessaire « pour formuler des propositions sur les moyens d'éviter les congés ou d'en limiter le nombre, ainsi que d'en atténuer les conséquences », comme prescrit par l'article 335f du Code civil suisse en cas de licenciement collectif. Elle a ainsi violé la procédure de consultation. Dès lors, SEV-GATA considère les licenciements prononcés comme abusifs. Il va saisir la justice.

Le 6 mai, Swiss informait pour la première fois les trois syndicats du personnel au sol, dans un entretien de 30 minutes, des réductions de postes massives qu'elle envisageait. Le 10 mai, elle annonçait de manière rudimentaire les conséquences pour ce personnel. Et ce n'est que le 25 mai qu'elle répondait aux questions que les syndicats avaient posées pour pouvoir élaborer leurs propositions, leur dévoilant alors seulement des données essentielles – par exemple quelles unités de quels sites sont concernées par les licenciements et quel sera leur nombre. Malgré tout, Swiss a exigé les propositions des syndicats pour le 27 mai déjà.

Des plaintes pour licenciements abusifs

«Swiss a rendu impossible la présentation de propositions consistantes par les syndicats», constate le président de SEV-GATA Philipp Hadorn. «Il s'agit dès lors formellement de licenciements abusifs. SEV-GATA encourage ses membres à faire opposition à leur congé et espère ainsi qu'une condamnation puisse faire jurisprudence.»

Des licenciements collectifs pas nécessaires

SEV-GATA est convaincu que des licenciements collectifs en ce moment sont précipités et ne pas nécessaires : «La vaccination de la population progresse, le certificat Covid va bientôt simplifier les voyages en avion et le nombre de

réservations a déjà augmenté, relève Philipp Hadorn. Grâce à la nouvelle prolongation des indemnités pour réduction des horaires de travail et au crédit bancaire dont Swiss a pu bénéficier avec l'aide de la Confédération, la compagnie n'est absolument pas obligée de procéder à une telle cure d'amalgrissement. Au redémarrage du trafic aérien, elle risque de manquer de collaboratrices et collaborateurs spécialisés et elle néglige sa responsabilité sociale envers des gens qui ont déjà subi des pertes importantes de salaire à cause du chômage, ont consenti à des mesures volontaires et ont accepté des CCT de crise».

Mais Swiss va de l'avant avec les suppressions d'emplois : environ 500 employé-e-s en Suisse et à l'étranger sont licencié-e-s, dont 138 au sein du personnel au sol, y compris dans le secteur technique. Il y a 334 licenciements parmi le personnel de cabine, et environ 120 postes disparaissent au sein des pilotes par le biais de réductions du temps de travail. Avec les réductions volontaires du temps de travail, les départs en retraite anticipée et les fluctuations naturelles, Swiss supprimera donc quelque 1700 postes à plein temps d'ici à la fin 2021. Cela représente 22,5% des 7550 postes à temps plein (ou 9500 employés) en 2019, avant la pandémie.

ISS : menace sur l'emploi

La situation à l'aéroport de Genève continue à se dégrader, ISS, sous-traitant de Swissport, a annoncé vouloir licencier tout le personnel actif à l'aéroport notamment dans le nettoyage des avions, soit 88 personnes. Swissport a lancé un appel d'offre qu'ISS a perdu au profit de Vebego.

Les syndicats SEV-GATA et ssp sont en discussion avec toutes les parties pour trouver des solutions pour le personnel déjà fragilisé par des mois de RHT (chômage partiel).

A l'appel des syndicats, une majorité du personnel s'est déjà réuni en assemblée. Une autre AG aura lieu le 29 juin.

COMITÉ SEV

«Après 18 ans comme vice-présidente, il est temps de me retirer»

Vivian Bologna
vivian.bologna@sev-online.ch

Lors du dernier comité SEV du 11 juin, la vice-présidente Barbara Spalinger a annoncé son retrait pour la fin 2021 après avoir passé 18 ans dans la direction syndicale. Les mobilisations de l'automne furent l'autre point central de la séance.

«C'est une ère qui prendra fin au terme de l'année.» Le président du SEV Giorgio Tuti a trouvé les mots pour résumer en une phrase l'annonce du retrait de la vice-présidente Barbara Spalinger de sa fonction le 31 décembre 2021. «En novembre, j'aurai 20 ans de SEV, dont 18 à la direction du syndicat, a-t-elle rappelé devant le comité réuni en ligne. Il est donc temps de passer le témoin.» Durant cette période, elle a notamment été en charge des dossiers ETC et des CFF et dirigé le Service juridique. Elle est aussi la première femme à siéger dans la direction du SEV.

Mais l'heure n'était pas encore aux louanges car si Barbara Spalinger a annoncé son retrait, il est évident pour tout le monde que la vice-présidente mènera les dossiers CFF jusqu'au terme de son mandat comme elle l'a fait jusqu'à présent. Ce retrait entre dans la logique du renouvellement des mandats au sein de la direction syndicale qui a débuté il y a deux ans avec le retrait de Manuel Avallone et l'entrée dans



Barbara Spalinger le 14 juin 2019 à la gare de Zurich.

la direction de Christian Fankhauser. Le comité s'est aussi penché sur le processus de recrutement de la nouvelle vice-présidence, qui dans l'idéal devrait être une femme. Le poste sera mis au concours dès la mi-juillet et l'entrée en fonction serait prévue pour le 1er janvier 2022. Les auditions des candidat-e-s aura lieu cet automne par le comité.

Un automne de mobilisations

L'automne s'annonce riche en mobilisations. Tout d'abord du côté de la prévoyance vieillesse. A moins d'un changement de cap, la réforme de l'AVS (AVS21) fera l'objet d'un référendum de la gauche politique et syndicale dès que le texte final aura été validé par les Chambres. Un thème qui pourrait être à l'agenda

de la mobilisation de l'USS dont les contours aura été décidée le 22 juin après notre délai rédactionnel. Nous reviendrons donc sur cette mobilisation sur nos canaux en ligne et dans notre journal du 16 juillet.

L'automne sera aussi marqué par le Connecting Europe Express: divers trains traverseront l'Europe prochainement en cette année européenne du rail. L'un d'eux fera halte en Suisse le 27 septembre à Berne avec une partie officielle à laquelle le SEV sera présent avec ses membres et Giorgio Tuti y prendra la parole comme président du SEV et des cheminot-e-s européens. Le train sera aussi le lendemain à Bâle. «Ce sera l'occasion pour nous de thématiser nos revendications», relève Giorgio Tuti.

POLITIQUE CONTRACTUELLE

20 ans de CCT, ça se fête!



Vivian Bologna Depuis le début de l'année, nous avons consacré une série d'articles au développement de la politique contractuelle dans les transports publics. Le point de

départ fut l'entrée en vigueur le 1er janvier 2001 de la première CCT CFF/CFF Cargo.

Nous avons décidé d'éditer une belle brochure pour marquer ces 20

années de politique contractuelle dans les transports publics. «D'égal à égal» porte bien son nom, mettant ainsi en lumière la force du SEV comme partenaire social. Elle fait la part belle aux articles déjà parus, mais son auteur, l'ancien responsable de la communication du SEV, Peter Moor, a enrichi la brochure de contenus spécifiques; le tout mis en page par notre graphiste Tiemo Wylder. Il en ressort un opuscule de 96 pages au visuel aéré et richement illustré des plus belles photos de ces deux décennies.

Le président du SEV, Giorgio Tuti, rappelle l'importance du passage à l'ère contractuelle pour le SEV; «Grâce à cela, le SEV a évolué et s'est imposé en tant qu'organisation et syndicat. Nous pouvons affirmer que presque tous les membres du SEV bénéficient aujourd'hui d'une bonne convention collective de travail.» Le SEV est signataire de plus de 70 CCT.

Passé commande

Cette brochure, mais aussi celle sur les 100 ans du SEV, ainsi que la chronique des 75 ans de notre syndicat peuvent être commandées gratuitement dans le shop sur notre site internet sev-online.ch.